



EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 15 octobre 2019 au lieu habituel des séances du conseil à laquelle étaient présent et formant quorum sous la présidence de monsieur Michel Venne, maire suppléant :

Martin Bordeleau, *maire Absent*
Jean-Pierre Picard, *conseiller siège no 1*
Guy Laverdière, *conseiller siège no 2*
Elaine Roy, *conseillère siège no 3*
François Chevrier, *conseiller siège no 4*
Manon Pagette, *conseillère siège no 5*
Michel Venne, *conseiller siège no 6 et maire suppléant*

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Michel Venne, maire suppléant. Josée Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

DEMANDE D'APPUI – MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

- ATTENDU QUE** la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);
- ATTENDU QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;
- ATTENDU QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;
- ATTENDU QUE** qu'il existe large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- ATTENDU QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;
- ATTENDU QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

